



# Inscription 2026-2027

## TARIFS RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Un service de restauration au sein de l'EPLEFPA est proposé aux apprenants demi-pensionnaires et internes du CFPPA.

### Tarifs restauration et hébergement 2026/2027 :

Demi-Pension	Internat		
Tarif repas	Tarif repas du soir	Nuitée	Goûter
4.12€	4.12€	9.16€	1.50€

Les tarifs pour l'année 2026/2027 ont été votés lors de la commission permanente du Conseil Régional réunie le 10 juin 2026.

Les services sont assurés du lundi au jeudi inclus : à 12h00 pour le déjeuner et à 18h45 pour le dîner.

**Tout apprenant inscrit comme Demi-Pensionnaire ou Interne prend son repas au service de restauration. En cas d'absence non justifiée, le repas sera facturé.**

**Le passage à la cantine nécessite d'être en possession d'une carte créditée.**

**Pour la demi-pension :** Il est fortement recommandé de vérifier votre crédit au passage de plateau et de recharger votre compte pour plusieurs repas avant votre retour au centre de formation, sous réserve de n'être accepté au réfectoire qu'en fin de service.

Pour la rentrée, vous pouvez payer en espèce auprès de Madame Holleville du service comptable, ou effectuer un paiement payfip par carte bancaire en précisant les informations nécessaires (*cf. tuto paiement par payfip*).

**Pour les internes :** La tarification est forfaitaire et les factures sont éditées tous les deux mois.

La nuitée comprend le petit déjeuner.

Les apprenants (DP et internes) ont la possibilité de ne pas déjeuner le mercredi au sein de l'établissement sous réserve d'avoir rendu l'autorisation fournie dans le dossier d'inscription.

**Attention :** pour les apprenants internes, le repas ne sera pas décompté de la facture d'hébergement, le forfait étant à la semaine.

### Tarifs restauration et hébergement à la semaine (sous réserve de modifications) :

Demi-pension	Internat
Pour 4 jours : 16.48€	<u>Forfait semaine :</u> 4 nuits : 36.64€ 4 repas midi : 16.48€ 4 repas soir : 16.48€ 4 goûters : 6€
Pour 3 jours : 12.36€	
	Soit un total semaine de 75.60€.



**Les tarifs restaurations des formations continues et des formations extérieures ne sont pas les mêmes que pour les apprentis.**

**Tarifs restauration formations continues et formations extérieures :**

<b>Tarif pour un repas</b>	<b>Formation continue</b>	<b>Formation extérieure</b>
	5,29 €	8.14 €

Pour recharger la carte, vous pouvez payer :

- Par espèce auprès du service comptable du LPA (dans le château de l'EPLEFPA) ;
- Par virement sur le site internet de l'établissement (<https://dotea.baie-de-somme.educagri.fr/>) dans la rubrique « vos accès », paiement en ligne payfip.
  - Remplir votre adresse email ou celle de l'apprenant,
  - Mettre en référence la mention « cantine »,
  - Renseigner le nom de l'apprenant et son groupe classe.
  - Effectuer le paiement par carte bancaire.



**Attention, il n'y a pas de paiement par chèque possible.**

**En cas d'absences répétées, non justifiées, il sera demandé de confirmer ou non le régime et si besoin de le modifier.**

**Pour les mineurs, l'établissement contactera un responsable légal afin de procéder à la vérification.**

Les changements de régime sont autorisés au cours de l'année et sont pris en compte après réception du formulaire de changement de régime (a demandé auprès de la vie éducative) complété par un représentant légal pour les mineurs ou par l'apprenant lui-même s'il est majeur. **Ils ne sont effectifs que lors de la prochaine semaine de présence au sein du CFPPA.**

Si le compte restauration de l'apprenant est débiteur au moment de ce changement, une facture sera envoyée. S'il est créditeur, le remboursement sera effectué auprès de Madame Holleville, au service comptable de l'EPLEFPA.